

Catalogue des stages entreprises et de la formation continue en journée

Bail commercial : conditions et pièges de la cession du bail et de la sous-location

Présentation

Formation proposée en distanciel

Stage permettant le renouvellement de la carte professionnelle (loi Hoguet) Nombre de stagiaires maximum : 25

Responsable

Jean-Luc SEYNAEVE, avocat, cabinet Blatter, Seynaeve et associés, professeur à l'ICH-Paris

Public, conditions d'accès et prérequis

Professionnels de l'immobilier pratiquant la gestion locative commerciale.

Prérequis

Des connaissances générales en droit immobilier et notamment en droit des baux commerciaux sont utiles pour profiter au mieux de la formation (niveau spécialisation)

Objectifs

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques concernent ce que l'élève sera capable de faire à l'issue de la formation. Ils se situent au niveau de l'apprentissage. Ils facilitent l'évaluation des acquis.

Comprendre, au regard des évolutions récentes des textes et de la jurisprudence, les conditions de transfert du bail commercial et de transfert de la jouissance des locaux commerciaux, afin de permettre aux professionnels de la gestion locative commerciale d'éviter les pièges et de prévenir les contentieux.

Compétences visées

Les compétences concernent l'opérationnalité et ont pour objet le transfert des connaissances en situation professionnelle

- Rédiger des baux commerciaux sécurisant et encadrant, par des clauses adaptées, la cession du bail et la sous-location des locaux
- Conseiller au mieux bailleurs et locataires sur ces problématiques
- Prévenir ou résoudre les litiges entre bailleur et locataire

Les + du stage

Ce stage peut être validé au titre la formation continue obligatoire des professionnels de l'immobilier, telle que prévue par le [décret n° 2016-173 du 18 février 2016](#).

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires en vue du renouvellement de la carte professionnelle.

Voir aussi les formations aux métiers de

[Directeur / Directrice de grand magasin](#)
[Conseiller / Conseillère de transaction en immobilier](#)

Voir aussi les formations en

[Droit social](#)
[Droit du travail](#)

Programme

Programme

I. Cession du bail commercial

Distinction de la cession de droit au bail, de la cession de fonds de commerce et d'autres opérations emportant transfert du bail

Rédaction et portée des clauses supprimant ou limitant le droit de cession

Conséquences de la cession sur les droits et obligations du cédant, du cessionnaire et du bailleur (opposabilité, loyers, réparations, infractions, renouvellement...)

II. Sous-location des locaux commerciaux

Distinction de la sous-location et d'autres opérations emportant transfert de la jouissance des locaux

Rédaction et portée des clauses autorisant la sous-location

Conséquences de la sous-location sur les droits et obligations du preneur, du sous-locataire et du bailleur (droit au renouvellement, action en réajustement...)

Modalités de validation

Délivrance d'une attestation de formation conforme à l'article 4 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier

Informations pratiques

Contact

Posez-nous vos questions via [ce formulaire \(cliquer ici\)](#) ou en appelant le 01 58 80 89 72

Du lundi au vendredi, de 09h30 à 17h00

Centre(s) d'enseignement

[Cnam Entreprises Paris](#)

Complément lieu

Cnam Paris, 292 rue Saint-Martin, 75003 Paris

Session(s)

a partir du 8 juin 2021

Code Stage : FCDI11

Tarifs

630 € net

Particuliers : vous ne bénéficiez d'aucune prise en charge ou vous êtes demandeur d'emploi ?

[Découvrez nos tarifs adaptés à votre situation](#)

Nombre d'heures

7

8 juin 2021

Dates du stage

Mardi 8 juin 2021

Horaires

9h - 12h30 et 13h30 - 17h

Une question ?

[Remplir le formulaire de demande](#) ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00*

Votre inscription

2 possibilités :

S'inscrire en ligne

[Bulletin d'inscription à télécharger](#)
et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

<https://formation-entreprises.cnam.fr/bail-commercial-conditions-et-pieges-de-la-cession-du-bail-et-de-la-sous-location>